

Edito

## Mots & **M**aux de l'enseignement supérieur

**Autonomie, concurrence, déréglementation, dégradation des conditions de travail, « new management », austérité...caractérise le contexte politique de l'université. Décodage :**

La loi Fioraso (juillet 2013) qui s'ajoute à la LRU, impose, entre autres, aux universités de se regrouper en une trentaine d'entités au lieu des 85 universités existantes en 2011. L'Etat négociera des contrats d'objectifs et des moyens avec chacun de ces regroupements appelés « ComUE » (Communauté d'établissements et d'universités) qui s'opèrent entre établissements de l'enseignement supérieur, qu'ils soient privés (libéral ou confessionnel) ou publics. Ils mettent à mal la notion d'université publique ainsi que la laïcité. Ces ComUE ont pour objectif la restructuration de l'offre de formation et « l'optimisation des moyens et des personnels ». Le poids des collectivités territoriales (régions et secteur économique local) est renforcé dans l'orientation stratégique des universités et la carte des formations, avec la tentation de soumettre l'enseignement et la recherche à un utilitarisme économique libéral. La mise en place de ces ComUE rencontre cependant une forte résistance des personnels et des syndicats. La FSU demande un moratoire à la ministre et à la secrétaire d'Etat sur ce sujet.

Pour le SNEP-FSU, ces lois s'inspirent du modèle de gestion d'une entreprise privée et favorisent le processus de dénationalisation de l'ESR. Combinées avec la politique de l'austérité (diminution des dotations budgétaires de l'état, gel de postes de titulaires, et développement de précaires facilement licenciés), une mise en concurrence des universités s'organise au détriment de la coopération, de la collégialité et de la démocratie. Ces lois ne sont pas des outils pertinents pour favoriser la recherche fondamentale, la démocratisation des savoirs, la réussite et l'accès à des diplômes universitaires pour chaque jeune, ou pour assurer les droits et les garanties statutaires des personnels.

Politiques d'austérité et « le new management » dégradent considérablement la mise en œuvre des missions de service public et les conditions de travail des personnels.

Les missions des STAPS et des ESPE pour la formation professionnelle et la recherche et celles des S(I)UAPS et grandes écoles pour le développement de la pratique des APSA à l'université pour chaque étudiant, sont déstabilisées, affaiblies par ces lois et l'austérité. Les missions sont tenues à bout de bras par les personnels au prix d'une augmentation de la souffrance au travail.

Dans ce contexte le SNEP-FSU travaille en étroite coopération avec le SNESUP et le SNASUB-FSU (BIATOSS) entre autres pour organiser l'opposition à ces contre-réformes et pour faire d'autres propositions de démocratisation pour ce service public.

**Le développement des APSA et de l'EPS pour tous : un objectif que le SNEP-FSU ne lâchera pas !**

**Où en est-on ?**

Nous espérons, avec l'arrivée de F Hollande au pouvoir, une petite évolution au moins à travers l'obligation d'offrir des UE libres ou facultatives à tous les étudiants. Mais la question du développement de la pratique pour tous les étudiants ne rencontre à ce jour aucun intérêt sérieux par la ministre ou la secrétaire d'Etat actuelles ! Résultat la démocratisation des APSA est toujours en panne.

Le SNEP veut empêcher toutes régressions et conquérir des pas en avant (par exemple généralisation d'UE facultatives à tous les semestres en licence).

Nous remettons donc la question du développement des APS et de l'EPS dans le débat public et dans les discussions avec toutes les instances, organisations concernées structurellement ou politiquement par ce sujet. Pour cela le SNEP-FSU s'appuiera, entre autres, sur ce qu'il a produit. Il continuera à faire vivre ses propositions portant sur la nécessité de démocratiser les APSA et d'enseigner une EPS universitaire pour tous les étudiants. Vous les trouverez sur notre site :

@ Notre projet d'EPS universitaire (PEPSU\*) formalisé dans notre 4 pages signé conjointement par le SNESUP et l'UNEF « Du sport (APSA) pour tous : un droit à conquérir ! »

@ Un document de travail qui illustre trois types de savoirs que l'enseignement des APSA peut permettre

Toutes ces propositions à travers ces documents sont mises au débat avec la profession et autres organisations. Ils sont bien sur amenés à évoluer. Le rapport Auneau-Diagana de 2009 qui portait l'action du SNEP-FSU entre autre, reste un point d'appui conséquent avec l'ordre de ses sept propositions dont celles visant à instaurer une UEO et la généralisation des UEL.

Nous allons donner des suites à notre Colloque de 2013 et la journée nationale des SUAPS en janvier 2014. Lors de ces rencontres avec les collègues, le SNEP-FSU a acté la construction d'un manifeste de l'EPS à l'université et enclenché un travail sur les questions des compétences et du contenu de nos enseignements dans les SUAPS de France.

Le SNEP-FSU promeut la structure SUAPS comme outil pertinent pour les missions qu'elle doit remplir. Mais cela doit se faire en encourageant aussi les échanges, une coopération avec les GE, les ESPE, les STAPS, la FFSU et les AS dans le respect des missions de chacun.

### **La « ComUE » (communauté universitaires et d'établissements) : regroupements d'universités pour asphyxier le service public laïque?**

La loi Fioraso (2013) relative impose aux 85 universités de se regrouper en 30 ComUE(s) dès juillet 2014.

Ces regroupements, en lien avec les régions incluent souvent les écoles privées confessionnelles ou relevant d'entreprises privées et mettant à mal la notion même d'université publique. En regroupant des établissements de différentes natures et n'ayant pas tous la mission de service public que ce soit sur la recherche et la formation, le politique fabrique un établissement hybride qui par exemple va tirer les frais d'inscriptions à la hausse et balaye aussi la laïcité.

Ces regroupements, véritables « usines à gaz », dans le contexte actuel vont être des outils de gestion de l'austérité, de déréglementation, favorisant d'autres intérêts extérieurs à l'université (d'ordre économique et politique), et non pas des outils pour démocratiser et favoriser la réussite des étudiants, améliorer les conditions de travail des personnels et faire appliquer la démocratie et l'indépendance.

Contrairement à la ministre qui vante les vertus de coopération qu'auraient ces ComUE(s), ceux-ci vont plutôt renforcer les concurrences de façon implicite entre les établissements qui la composent car ceux-ci n'ont pas les mêmes missions, les mêmes intérêts et ressources. La bataille au sein de chaque ComUE entre les établissements pour se partager une dotation de l'état (en baisse) sera terrible. La concurrence entre les différentes ComUE(s) sur le territoire national sera aussi amplifiée et entretenue. Ainsi dans cette opération certains établissements vont y gagner et d'autres y perdent comme le service public.

Ces regroupements s'accompagnent donc de votes massivement négatifs des comités techniques des établissements et du CNESER.

Le SNEP, le SNESUP et le SNASUB-FSU demande un moratoire sur cette obligation liée à loi. Ils appellent les collègues à participer aux mouvements de résistances initiés dans la plupart des universités pour refuser ces ComUE(s).

Au moment des votes de budget, c'est une véritable loi d'orientation et de programmation pour permettre une réelle démocratisation de l'ESR qu'il faut revendiquer...

### **Budget 2015 « Les services publics empêchés, la protection sociale attaquée »**

La baisse des « dépenses publiques<sup>1</sup> » est une nouvelle fois confirmée dans le projet de budget 2015. Il réduit les capacités du service public à répondre aux besoins croissants de la population notamment dans la protection sociale (santé, chômage, vieillissement de la population,...).

Les 21 Mds d'économies vont impacter sérieusement les investissements publics et la capacité de services publics à remplir leurs missions d'intérêt général (santé, éducation, écologie,...). Il est prévu moins 7,7 Mds pour l'Etat et ses opérateurs, moins 3,7 Mds

pour les collectivités et moins 9,6 Mds pour la protection sociale (PS). La baisse de 3,7mds pour les CT après 1,5 Mds en 2014 est dramatique pour les services publics territoriaux, pour les subventions attribuées aux mouvements associatifs (sportifs...) et l'investissement (les entreprises dont nombre d'artisans vont en souffrir).

La protection sociale représente près de la moitié des économies (45,7%) alors que cette dernière est reconnue comme un amortisseur social face à la crise qui, rappelons-le, est d'abord une crise financière. Le nombre de postes de fonctionnaires d'État continue à diminuer. Le budget de l'éducation en augmentation permet les créations d'emplois programmées mais ces dernières restent insuffisantes face aux 80 000 suppressions de 2007 à 2012 et à l'augmentation démographique. Dans l'Enseignement supérieur et la recherche on observe une baisse du budget et sur les 1000 créations de postes, près de la moitié (comme les autres années) est gelée et mobilisée pour équilibrer les budgets des universités.

**Sur le plan des citoyens et des catégories sociales.** Les fonctionnaires avec notamment le gel de la valeur du point d'indice, les femmes, les plus démunis et les retraités continuent à payer pour une crise du capitalisme dont ils ne sont pas responsables. Les chômeurs, les précaires, les plus fragiles sont les premiers à souffrir de la diminution des prestations et l'affaiblissement des services publics dont celui de la santé. Ce que certains vont gagner par la diminution de la première tranche d'imposition sur le revenu ne compensera pas à terme ce qu'ils perdent par exemple à travers les hausses de TVA<sup>2</sup> depuis 2014, la baisse des prestations (famille,...). Le plan d'aide de 40 Mds aux entreprises par le biais du CICE et du pacte de responsabilité sans contreparties exigées pour l'emploi et l'investissement bénéficie surtout aux grandes entreprises (et aux actionnaires).

**Pour conclure** : ce budget 2015, dans la suite des précédents budgets<sup>3</sup> constitue un choix de politique économique libérale assumé et de régression sociale. Ce budget austéritaire ne relancera pas la croissance. Il accentue les différentes crises (économique, sociale, politique, écologique...), au détriment de l'intérêt général dans un contexte d'un pays toujours plus riche. La construction d'alternatives en lien avec une mobilisation citoyenne deviennent de plus en plus incontournable.

**Quelques informations :**

- @ Une journée d'étude sur les réalités des pratiques sportives locales le 17 octobre organisée par le SNEP-FSU (voir pj).
- @ Un colloque sur les programmes EPS les 20 et 21 novembre à Paris organisé par le SNEP-FSU.
- @ Un bulletin du SNEP-FSU spécial supérieur avec un dossier Corpo, conditions de travail, service, congés... qui sera envoyé bientôt à toute la profession.
- @ Rappel sur la note de service dans l'ESR sur les congés et nos droits.
- @ Le SNESUP-FSU va publier dans le cadre de sa revue mensuelle un dossier sur le sport à l'université avec notre contribution.
- @ Une nouvelle journée nationale du SNEP-FSU des collègues des syndiqués en Suaps et GE est en préparation sur le projet pédagogique et compétences, début 2015.

Bon courage à toutes et tous. Cordialement,

**Pour tout contact : [pascal.anger@snepfsu.net](mailto:pascal.anger@snepfsu.net)**

<sup>1</sup> Pointons que le terme de dépenses publiques (DP) est impropre car il regroupe énormément de flux qui sont des transferts, de la redistribution liés par exemple à protection sociale dont les retraites, la santé, les prestations de chômage (Cette PS représente près de la moitié de la dépense publique). Cette DP représente les investissements, les moyens de fonctionnement des services publics (dont les salaires de ces agents).

<sup>2</sup> Impôt inégalitaire car c'est un pourcentage et malgré ces trois taux, car ils impactent proportionnellement les revenus les plus faibles.

<sup>3</sup> Nous en serons depuis le budget 2013 et prévision 2017 à près de 80 Mds d'économies de la DP et retiré de l'économie.